



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION agréée par arrêté préfectoral
pour la protection de l'Environnement

Saint-Brevin-les-Pins, le 19 novembre 2018

Monsieur DEMANGE
Commissaire enquêteur

Objet : Enquête publique sur le PPRL de la côte de Jade.

Monsieur,

Tout d'abord, l'association "Les Amis de Saint-Brevin" (ASB) vous remercie pour vos réponses apportées à nos interrogations sur le projet soumis à l'enquête.

Les ASB considèrent qu'au vu des futures obligations de réaliser des travaux, dans les zones identifiées par le PPRL, la commune se doit de prévenir l'ensemble des propriétaires potentiellement concernés, pour leur permettre de s'inscrire dans une démarche de connaissance des risques et enjeux. Un boitage a été réalisé pour les réunions publiques d'information, mais pas pour l'enquête publique.

Une première mesure incitative serait d'instaurer une démarche collective de définition des cotes altimétriques de leur construction, par un géomètre, à un coût modéré, car regroupés. En effet, le délai de 5 ans est relativement court, et il serait nécessaire de détacher cette mesure du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), en cours d'élaboration, si celui-ci ne peut être officialisé à la date de mise en application du PPRL.

Les ASB souhaitent que le PAPI accompagne financièrement les propriétaires modestes, et les plus touchés, comme cela fut évoqué en réunion publique, et mis en œuvre dans des communes voisines.

Sur les parties de côte concernées par l'érosion, les ASB demandent que soient précisées les mesures envisagées pour réduire les risques soit via une protection (enrochements...) à préciser dans le PAPI, ou/et, par une bande de constructibilité réduite ou interdite, à intégrer au PLU. Les ASB souhaitent notamment connaître les conséquences sur les réseaux, (autres que celles mentionnées dans le projet), et les mesures envisagées, via sans doute le PAPI, au vu des difficultés existantes déjà sur la commune.

Enfin, les ASB demandent la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), intégrant l'ensemble des risques concernant la commune.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président de l'Association
"Les Amis de Saint-Brevin"

Thierry Lange

